



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2022

Le 17 mars 2022 à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian LESTRADE, Maire.

Date d'affichage : 14 mars 2022 **Date de convocation** : 14 mars 2022

Présents : Mmes ABADENS Emilie, ALRIC Françoise, BERGOGLIO Irène, BERNADET Sophia, COMBRET Marie-Chantal, GUTMULLER Anne, MATHIEU Patricia, TILLOUS Laure. MM. BONNET Philippe, DANIEL Sébastien, DAUCH Patrick, LARTIGUES Pierre, LESTRADE Christian, PLAZEN Régis, RIVIERE Gérard.

Absente : Mme GUTHMULLER Anne

A été élue secrétaire : Mme TILLOUS Laure

Le Procès-verbal de la dernière réunion du 14 mars 2022 est lu et adopté.

1. Présentation du projet de la voie douce

Sous forme de Power Point, les membres de la commission voie douce ont exposé le fruit de leur travail concernant la création, le prolongement et l'amélioration de la voie douce autour et dans le village de Vazerac.

15 voix POUR un bureau d'études

2. Présentation du projet du city stade

Sous forme de Power Point, les membres de la commission sport ont présenté le projet du city stade, les démarches effectuées, les commerciaux rencontrés et les terrains pressentis pour son implantation.

La chronologie est la suivante : voter le projet, puis choisir le professionnel qui réalisera le city stade, et enfin déposer le dossier de demande de subventions qui peuvent aller jusqu'à 80 %. Le choix du terrain se fera plus tard, il serait alors judicieux de rencontrer les différents propriétaires de terrains susceptibles d'augmenter la capacité en foncier de la commune et éventuellement faire appel à l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local).

Pour le projet du city stade : 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

3. Autres projets

- Ancienne poste : un tour de table est réalisé concernant les 3 projets de rénovation : 1 voix pour des appartements
 - 3 voix pour un foyer pour les aînés et les jeunes, des logements Intergénérationnels et un local commercial
 - 10 voix pour une salle de spectacles
- CMJ : les dossiers de candidatures vont être étudiés et les futures élections préparées.
- Achat foncier pour nouveau lotissement
- Extension restaurant La Grange : structure métallique à l'étude. Une proposition est faite de demander un devis à l'entreprise Robin des toits pour une structure en bois, en tenant compte que la mairie fournirait une partie du bois stocké chez Mr le Maire (bois appartenant à la mairie).
- Démarches pour acheter un véhicule électrique pour les agents municipaux : 14 voix POUR à l'unanimité

4. Restaurant la Grange

Un couple de restaurateurs s'est manifesté auprès de la mairie et voudrait acheter le fond de commerce de la Grange qui est mis en vente 65 000 €.

5. CAUE

Mr Millasseau a annoncé que le montant pour le projet d'études réalisé par le CAUE n'est plus de 30 000 € HT mais sera entre 40 000 € et 50 000 € HT. Le conseil municipal se demande si on ne peut pas employer ce budget sur un autre projet et faire un appel d'offre pour trouver un architecte.

Nouveau bureau d'études : 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.